



### Présentation du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)

Épargnez pour une première propriété ou aidez les membres plus jeunes de votre famille à le faire grâce au nouveau CELIAPP.

- Accumulez des droits de cotisation à hauteur de 8 000 \$ par an dès l'ouverture du compte.
- Profitez d'une déduction fiscale pour les cotisations.
- Versez jusqu'à 40 000 \$ à vie.
- Reportez jusqu'à 8 000 \$ de droits de cotisation inutilisés sur les années futures.
- Gagnez des revenus de placement à l'abri de l'impôt sur les cotisations.
- Retirez des fonds à l'abri de l'impôt pour acheter une première propriété au Canada.
- Sinon, transférez des fonds du CELIAPP à l'abri de l'impôt à un REER (ou à un FERR) sans réduire vos droits de cotisation REER disponibles (vous augmenterez par le fait même vos droits de cotisation à un REER).

Les droits de cotisation à reporter ne commencent à s'accumuler qu'après l'ouverture d'un CELIAPP. Songez donc à en ouvrir un cette année, même si vous n'y versez pas de cotisation tout de suite.

**Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement.**

## Ne perdez pas la situation de vue

Par Jim Allworth

Il y a neuf mois, le portrait des marchés boursiers était essentiellement à l'opposé de celui d'aujourd'hui : les principaux marchés boursiers mondiaux étaient en baisse depuis le début de l'année sous l'effet d'un durcissement monétaire rigoureux.

Au début de 2022, la Fed et la Banque du Canada étaient toutes deux prêtes à tolérer une certaine remontée de l'inflation. Elles ont toutefois changé d'avis, car les prix ont augmenté beaucoup plus rapidement que prévu au commencement de l'année. Le milieu de l'année a marqué les premières étapes de ce qui deviendrait la série de hausses de taux de la Fed les plus fortes de l'histoire : quatre hausses successives de 0,75 %, suivies de quatre autres totalisant 1,25 %.

L'automne dernier, les ratios cours/bénéfice (C/B) du marché boursier avaient été poussés vers le bas à cause de la montée en flèche des taux obligataires attribuable à ce durcissement monétaire. L'indice S&P 500 a reculé de 26 % depuis son sommet de janvier 2022. Il avait souffert grandement de la forte baisse des ratios C/B des titres de croissance de sociétés à mégacapitalisation qui étaient auparavant en plein essor. Les six plus importantes d'entre elles représentaient plus de 25 % de la valeur du S&P 500 à son sommet.

Cette caractéristique explique également pourquoi les marchés boursiers de certaines autres économies développées, notamment l'indice composé S&P/TSX du Canada

(baisse de 19 %), l'indice FTSE All-Share du Royaume-Uni (baisse de seulement 15 %) et l'indice TOPIX du Japon (baisse de 14 %), ont subi des dépréciations beaucoup plus faibles : aucun d'entre eux ne comprenait l'une ou l'autre de ces six actions au ratio C/B très élevé du secteur américain de la technologie.

### Participez à la remontée

En octobre, la plupart des marchés boursiers ont repris pied et entrepris une remontée qui se poursuit au moment de la rédaction du présent article. Jusqu'en mai, ce mouvement était considéré par la plupart comme une reprise non durable au sein d'un marché baissier. Toutefois, l'indice S&P 500 a nettement dépassé sa fourchette de négociation en juin, ce qui a ravivé l'optimisme des investisseurs. Les indicateurs de la confiance des marchés ont fortement progressé, car la prudence a fait place à la peur de manquer un événement.

Pour notre part, nous pensons que la reprise des marchés boursiers pourrait continuer. Les indices FTSE All-Share du Royaume-Uni, EURO STOXX 50 et TOPIX du Japon ont tous été propulsés à de nouveaux sommets du présent cycle. Avant la fin de la reprise, nous

Suite à la page 2

Ne perdez pas la situation de vue (Suite de la page 1)

prévoyons que l'indice S&P 500 et l'indice composé S&P/TSX du Canada y parviendront aussi.

### Nouveau marché haussier ou dernier souffle

Toutefois, nous n'avons pas vraiment l'impression d'assister au début d'un nouveau marché haussier. Nous croyons plutôt que nous nous retrouvons dans la dernière étape du marché haussier actuel. Quoi qu'il en soit, le marché est sans contredit dans une situation différente de celle qu'il a connue lors de ses creux de septembre/octobre. À ce moment-là, la plupart des indices étaient en chute libre depuis neuf mois, voire plus longtemps dans certains cas. Le ratio C/B de l'indice S&P 500, évalué de façon nettement exagérée à 23,1 x au point culminant du marché au début de janvier 2022, avait été ramené à un niveau beaucoup plus acceptable et légèrement sous-évalué de 15,9 x en septembre. Au cours de la même période, la confiance des investisseurs s'est écroulée au rythme du marché, passant d'un optimisme intenable lors du sommet de janvier à un pessimisme tout aussi intenable au moment du creux de septembre.

Depuis, des bouleversements sont survenus un peu partout. Les marchés boursiers américains se sont redressés pendant neuf mois au lieu de fléchir, et le S&P 500 se rapproche de nouveaux sommets historiques. Les ratios C/B ont de nouveau franchi la très haute barre de 20 x. De plus, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les indicateurs de confiance se sont envolés pour s'approcher des niveaux insoutenables (sans y être encore) observés pour la dernière fois au point culminant du marché atteint il y a un an et demi.

Même s'il est très loin des creux d'octobre, l'indice TSX du Canada est à la traîne de ses homologues, étant freiné par la forte prépondérance en son sein des banques et des sociétés d'énergie, qui n'ont pu faire mieux que du surplace. Toutefois, son ratio cours/bénéfice, qui est d'à peine 13 x, est beaucoup moins exagéré que celui du S&P 500.

### Feuille de pointage de la récession

Indicateur	État		
	Expansion	Neutre	Récession
Courbe des taux (obligations du Trésor de 1 an à 10 ans)			✓
Demandes de prestations de chômage		✓	
Taux de chômage	✓		
Indice avancé du Conference Board			✓
Flux de trésorerie des sociétés non financières	✓		
Indice ISM nouvelles commandes par rapport aux stocks			✓
Taux des fonds fédéraux et croissance du PIB nominal		✓	

Source : RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

### N'allez pas à contre-courant de l'économie

Cette vigoureuse remontée des indices boursiers (principalement attribuable, une fois de plus, à une poignée d'actions de sociétés à mégacapitalisation du domaine de la technologie et de secteurs connexes, ainsi qu'à l'enthousiasme des investisseurs pour tout ce qui a trait de près ou de loin à l'intelligence artificielle) persuade certains observateurs du marché que l'économie américaine ne basculera pas dans une profonde récession.

Il n'y a rien de mal à espérer le meilleur scénario. Cependant, la planification en vue de cette éventualité est une autre question, d'autant plus que la plupart des indicateurs avancés fiables d'une récession aux États-Unis, qui donnent régulièrement des résultats justes depuis plusieurs décennies, envoient des signaux de plus en plus négatifs au sujet de la direction qu'emprunte l'économie américaine. Si les États-Unis se dirigent effectivement vers une récession, il est très peu probable que le Canada s'en sorte indemne.

Nous prévoyons qu'une récession s'amorcera aux États-Unis cette année, que les bénéfices réels seront inférieurs aux estimations actuelles et que les cours boursiers seront mis à mal

pendant une période éprouvante au cours de laquelle l'optimisme irrationnel des investisseurs finira par céder la place à un pessimisme irrationnel.

### Seules les actions de sociétés solides doivent être prises en considération

Nous continuons de recommander une pondération neutre des actions pour un portefeuille équilibré mondial, car nous croyons que la progression des marchés boursiers devrait se poursuivre au cours des mois d'été. Toutefois, nous pensons de plus en plus que les investisseurs doivent limiter leurs choix d'actions aux sociétés dans lesquelles ils seraient heureux de détenir une participation en période de récession. Pour nous, ces sociétés sont des entreprises de grande qualité qui se caractérisent par des bilans solides, des dividendes durables et des modèles d'affaires n'étant pas particulièrement sensibles au cycle économique.

### Pour lire une analyse plus détaillée de nos perspectives pour les marchés financiers, demandez l'édition actuelle de *Perspectives mondiales*.

Jim Allworth est coprésident du Comité consultatif sur la gestion mondiale de portefeuille de RBC.

# De l'importance du testament :

## le point de vue des Canadiens sur la planification successorale

Le nouveau rapport spécial, rédigé par le National Institute on Ageing en collaboration avec RBC Trust Royal, présente le point de vue des Canadiens sur la planification successorale. Il analyse leur degré de sensibilisation et de préparation en la matière, ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés. Il comporte également des recommandations clés pour améliorer l'état de la planification successorale au Canada. Vous trouverez ci-dessous un résumé du rapport. Pour lire le rapport complet, visitez le site [www.rbcwealthmanagement.com/\\_assets/documents/general/exploring-canadian-perspectives-on-estate-planning-fr.pdf](http://www.rbcwealthmanagement.com/_assets/documents/general/exploring-canadian-perspectives-on-estate-planning-fr.pdf).



### Quatre raisons pour lesquelles la planification successorale est importante, maintenant plus que jamais



**1. En raison du vieillissement de la population au Canada**, la somme qui passera aux mains d'une génération à l'autre au cours des dix prochaines années pourrait atteindre jusqu'à un billion de dollars<sup>1</sup>. Un héritage réussi nécessite de la préparation.



**2. Compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie**, de plus en plus de Canadiens pourraient être aux prises avec des problèmes de santé liés à l'âge, comme la démence. Prévoyez vos besoins pour vos vieux jours.



**3. L'évolution des dynamiques familiales** rend les familles modernes et la répartition des actifs et de la succession plus complexes. Il faut en tenir compte.



**4. Moins de la moitié des Canadiens disposent d'un testament**, ce qui signifie qu'il y a un énorme besoin de sensibilisation à la planification successorale. La rédaction et la mise à jour d'un testament font partie intégrante d'une succession bien organisée.

### L'état de la planification successorale au Canada



**1. Seulement 58 % des Canadiens** affirment bien comprendre les principes fondamentaux de la planification successorale, selon un sondage d'Ipsos<sup>2</sup>. La population canadienne a besoin d'information plus accessible à ce sujet.



**2. Au Canada, 40 % des personnes âgées de 55 ans et plus** sans testament ou procuration indiquent qu'elles n'en ont pas parce qu'elles n'ont pas d'actifs à léguer ou que leurs finances ne sont tout simplement pas assez compliquées. Il est nécessaire de briser le mythe selon lequel les Canadiens n'ont besoin de planification successorale qu'à partir d'un certain âge ou niveau financier.



**3. Un quart des Canadiens** sans testament ou procuration ne savent guère par où commencer. La population canadienne manque de conseils, d'options et d'aide pour élaborer un plan successoral.



**4. Parmi les Canadiens, 48 % préfèrent** qu'un avocat rédige leur testament, 19 % souhaitent le faire par voie électronique et 34 % désirent une combinaison des deux options. Les méthodes numériques contribueraient à combler les lacunes persistantes en matière de planification successorale, en particulier pour les Canadiens dont la succession est simple.

Pour en savoir plus sur la planification de votre succession, veuillez communiquer avec nous.

<sup>1</sup>Heath, J. (8 avril 2021). « Canadian inheritances could hit \$1 trillion over the next decade and both bequeathers and beneficiaries need to be ready. » Financial Post. Consulté le 3 mars 2023 à l'adresse : <https://financialpost.com/personal-finance/retirement/canadian-inheritances-could-hit-1-trillion-over-the-next-decade-and-both-bequeathers-and-beneficiaries-need-to-be-ready>.

<sup>2</sup>Le sondage sur lequel est fondé ce rapport a été réalisé en ligne par Ipsos pour le compte de RBC Trust Royal du 22 au 25 avril 2022 auprès d'un échantillon national représentatif composé de 2 001 Canadiens de 18 ans et plus.

# Six conseils pour assurer sa cybersécurité

## 1. Méfiez-vous des courriels « urgents »

Une tactique courante des cybercriminels consiste à envoyer des courriels « urgents » qui suscitent l'émotion. Ils cherchent notamment à vous inciter à leur communiquer vos mots de passe ou vos renseignements bancaires, ou même à pénétrer dans votre ordinateur pour y installer des logiciels malveillants. Certains vous demandent de leur fournir vos renseignements personnels, de cliquer sur un lien ou d'ouvrir une pièce jointe.

**Ce qu'il faut faire :** Ne répondez pas à ces courriels, ne cliquez sur aucun lien et n'ouvrez aucune pièce jointe provenant d'expéditeurs inconnus. Supprimez les courriels suspects.

## 2. Ne vous laissez pas piéger par les hameçonneurs

L'hameçonnage fait partie des types d'escroquerie par courriel les plus courants. Les cybercriminels vous envoient une fausse offre par courriel dans le but de vous faire croire que vous avez gagné quelque chose, comme des vacances ou un gros lot. Ils vous demandent de télécharger un fichier ou d'ouvrir une pièce jointe, après quoi un logiciel malveillant s'installe sur votre ordinateur. Ils peuvent ensuite accéder à vos renseignements personnels et financiers.

**Ce qu'il faut faire :** Avant de faire quoi que ce soit, prenez le temps de réfléchir. L'offre est-elle trop belle pour être vraie ? Si oui, ne mordez pas à l'hameçon.

## 3. Utilisez la messagerie sécurisée

N'inscrivez jamais de renseignements personnels ou confidentiels dans un courriel ordinaire, même s'il nous est adressé. Pour discuter de vos renseignements personnels avec nous en toute sécurité, envoyez-nous un message par l'entremise de RBC Gestion de patrimoine en ligne ou communiquez avec nous par téléphone. Veuillez noter que nous ne vous enverrons jamais de courriel ordinaire vous demandant de fournir, de confirmer ou de vérifier vos renseignements personnels, vos identifiants ou de l'information concernant votre compte.

**Ce qu'il faut faire :** Si vous recevez un courriel suspect qui semble provenir de RBC, transférez-le à [phishing@rbc.com](mailto:phishing@rbc.com), puis supprimez-le immédiatement.

## 4. Prenez garde à ce que vous publiez sur les médias sociaux

Les cybercriminels utilisent parfois des informations comme votre courriel professionnel, votre adresse de domicile ou d'autres renseignements personnels pour faire de vous la cible d'un stratagème frauduleux.

**Ce qu'il faut faire :** Avant de mettre en ligne des renseignements, demandez-vous si des escrocs pourraient s'en servir. Vérifiez également les paramètres de confidentialité de tous les médias sociaux que vous utilisez afin de contrôler qui peut consulter ce que vous rendez public.

## 5. Faites attention aux messages d'assistance technique sur les médias sociaux

Les fraudeurs repèrent les utilisateurs qui publient des messages pour demander de l'assistance technique sur les médias sociaux. Ils leur font ensuite parvenir un message en se faisant passer pour un agent du service d'assistance d'une organisation qui existe réellement. Ils peuvent ensuite diriger leurs proies vers un faux compte ou une fausse page de média social, où on leur demande de communiquer leurs renseignements personnels, voire de transférer de l'argent.

**Ce qu'il faut faire :** Prenez garde lorsque vous communiquez avec une entreprise par l'intermédiaire des médias sociaux. Assurez-vous que le nom de l'utilisateur avec qui vous communiquez est légitime et envoyez-lui un message direct afin de protéger la confidentialité de votre correspondance.

## 6. Soyez vigilants à l'égard des « amis instantanés » que vous vous faites sur les médias sociaux

En acceptant une demande d'amitié sur les médias sociaux, vous donnez à votre nouvel « ami » accès à tous les renseignements que vous avez publiés.

**Ce qu'il faut faire :** Choisissez avec soin les personnes avec lesquelles vous acceptez de devenir « amis » sur les médias sociaux.

**Pour en savoir plus, visitez le site <https://www.rbc.com/cyberfute/index.html>.**



Gestion de patrimoine  
Dominion valeurs mobilières